



**Conseil de la santé  
du Nouveau-Brunswick**

Engager. Évaluer. Informer. Recommander.

---

## **Plan d'affaires 2012-2013**

---

**Présenté à la Ministre de la Santé**

**Le 1er avril 2012**

---

## I. Le mandat du CSNB

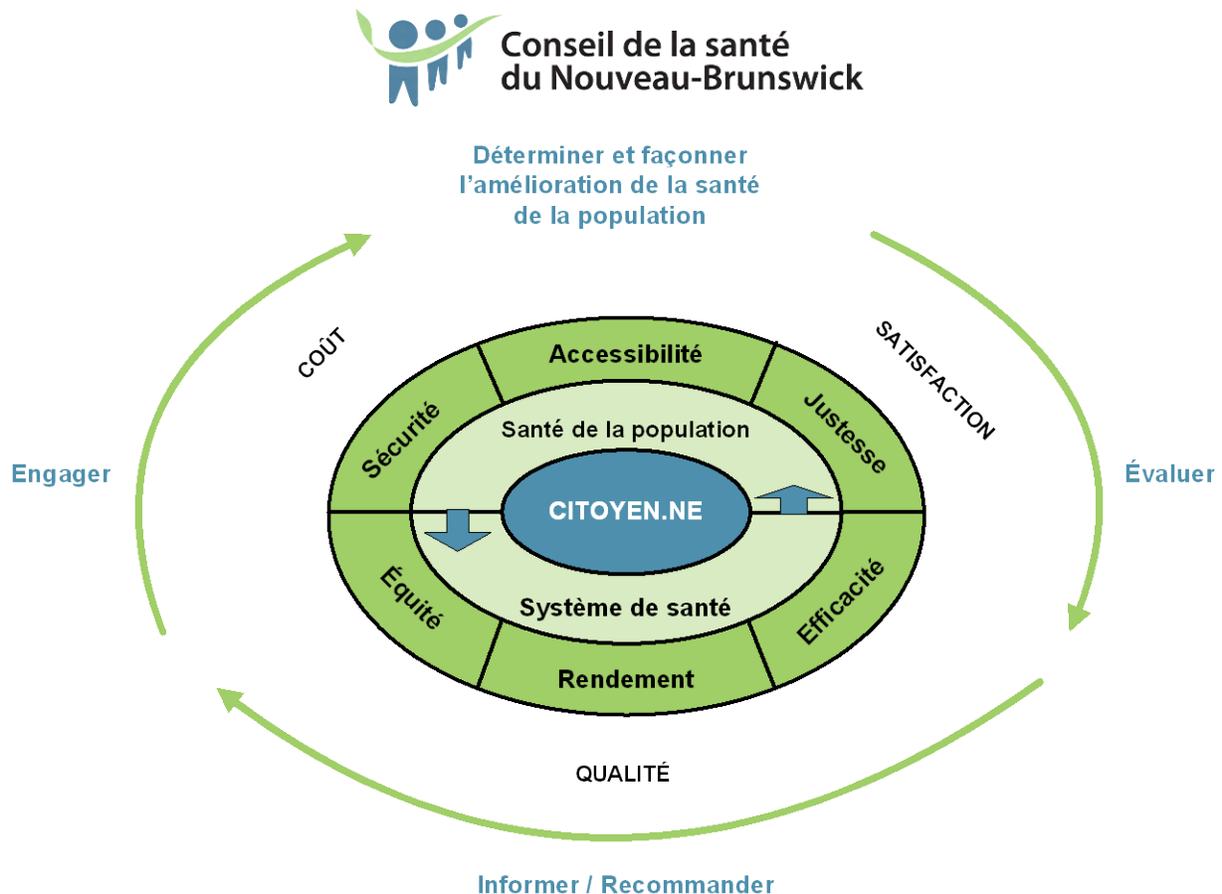
La population du Nouveau-Brunswick a le droit de connaître les décisions prises, de faire partie du processus décisionnel, et de connaître les résultats livrés par le système de santé et ses coûts. Le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick encouragera cette transparence, cet engagement et cette responsabilité en :

Engageant la population dans un dialogue significatif.

Mesurant, surveillant et évaluant la santé de la population et la qualité des services en santé.

Informant la population sur l'état de la performance du système de santé.

Recommandant des améliorations aux partenaires du système de santé.



## II. Plan d'affaires proposé 2012-2013

Le travail du Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick continue à être guidé par les cinq axes stratégiques ci-dessous. De plus, notre Conseil s'est structuré en quatre groupes de travail : l'engagement, la santé de la population, l'expérience des soins et la viabilité. Voici nos cinq axes stratégiques avec leur groupe de travail respectif entre parenthèses :

1. Élaborer et mettre en œuvre des mécanismes pour engager la population ainsi que les parties intéressées (*Engagement du citoyen*)
2. Mesurer, surveiller et évaluer l'état de santé de la population (*Santé de la population*)
3. Mesurer, surveiller et évaluer la qualité des services de santé (*Expérience vécue*)
4. Mesurer, surveiller et évaluer le degré de satisfaction de la population quant aux services de santé et de la qualité de ces services (*Expérience vécue*)
5. Mesurer, surveiller et évaluer la viabilité des services de santé au Nouveau-Brunswick (*Viabilité*)

Tout en respectant notre mandat et notre rôle dans le système de santé, la nature de notre travail évolue. Nous avons développé un réseau important de collaborateurs pour nourrir l'évolution et la mise à jour de nos outils.

Avoir un plus grand nombre de gens qui sont conscients de l'information que le CSNB rend disponible demeure toujours un défi. Notre travail est perçu comme un élément essentiel pour contribuer à une population engagée et en meilleure santé, des services de santé améliorés et un système de santé viable à long terme. Cependant, nous devons en même temps reconnaître que nous n'outillons pas nos gestionnaires pour gérer effectivement les changements nécessaires. Par exemple, les gens ne sont pas toujours au fait des facteurs qui leur permettraient de demeurer en santé, ou n'ont pas accès aux services de prévention pour les aider à éviter l'hôpital. Et quand ils sortent enfin de l'hôpital, il y a d'importantes variations dans la proportion de patients qui savent quoi faire une fois de retour à la maison.

Nous avons communiqué nos observations et recommandations en termes de mesures à suivre dans nos premières recommandations à la ministre de la Santé à l'été 2011. En janvier 2012, nous avons aussi communiqué à la ministre de la Santé une mise à jour sur la viabilité du système de la santé. Nous aurons l'opportunité d'observer la réponse à ces recommandations pendant l'année financière 2012-2013 et nous rapporterons en conséquence.

### **III. Objectifs 2012-2013**

Voici des observations et des livrables clés proposés pour chaque domaine de notre travail en 2012-2013 :

#### ***Santé de la population***

Le CSNB a pour mandat de mesurer, surveiller et d'évaluer l'état de santé de la population et d'en faire rapport publiquement. Notre premier défi fut de développer un cadre pour contenir nos mesures sur la santé de la population. Par la suite, nous avons travaillé vers un consensus entre divers intervenants concernant le cadre proposé et les meilleurs indicateurs actuellement disponibles.

Pour notre premier rapport, c'est le taux d'obésité provincial qui a retenu l'attention. Pour le second, l'attention fut tournée vers les défis liés à la santé mentale. Notre dernier rapport a évolué pour permettre d'établir des liens entre l'état de santé, les déterminants de la santé, les maladies chroniques et les causes d'hospitalisation les plus fréquentes.

Dans le cadre de notre travail sur la mise à jour du portrait de la santé, nous continuons à identifier des opportunités pour faciliter l'accès et accroître la pertinence pour les membres des communautés et autres intervenants.

Pendant la prochaine année :

- Nous publierons notre mise à jour du Portrait de la santé de la population à l'hiver 2013;
- Nous publierons aussi une mise à jour du Portrait de la santé des jeunes à l'automne 2012.

#### ***Expérience vécue***

Le CSNB doit faire rapport sur la qualité de nos services de santé et sur la satisfaction de la population en ce qui a trait aux services de santé et à la qualité des services. Notre Fiche de rendement du système de santé a mis en relief le besoin d'améliorer nos services de santé primaires et a servi d'outil de référence pour identifier des indicateurs de rendement concernant nos services de santé. L'intérêt des intervenants pour notre outil s'est traduit par une augmentation dans le nombre d'indicateurs pour la Fiche de rendement, passant de 48 pour la première fiche à 111 pour la seconde.

En plus de la Fiche de rendement sur le système de santé, le CSNB a aussi développé une stratégie de sondage s'échelonnant sur quatre ans et couvrant la gamme complète des services; Soins aigus (2010), Santé primaire (2011), Soins à domicile (2012) et Soins de longue durée (2013).

Au courant de l'année, nous ferons le travail suivant :

- Nous lancerons publiquement les résultats de notre Sondage sur les soins à domicile à l'automne 2012;
- Nous lancerons publiquement une mise à jour de notre Fiche de rendement du système de santé à l'hiver 2012-2013;
- Nous travaillerons aux préparatifs pour le sondage sur les soins de longue durée pendant l'automne 2012.

### **Viabilité**

Lorsque l'on compare les niveaux de dépenses en santé et les ressources disponibles, le Nouveau-Brunswick fait bonne figure sur le plan national. Cependant, on ne fait pas aussi bonne figure lorsque l'on s'attarde à la santé des citoyens ou aux variations dans la qualité de nos services de santé.

Le CSNB a grandement contribué à la sensibilisation du public par rapport à la viabilité de notre système de santé, pourtant il reste encore beaucoup à faire de la part de tous les intervenants. L'intérêt pour notre information reliée à la viabilité augmente et notre travail se poursuit dans ce domaine.

Nous avons élaboré des outils pour apprécier l'ampleur et la nature du défi de la viabilité, par contre notre capacité à faire rapport sur nos progrès comme province est limitée par le nombre d'objectifs clairement définis. L'initiative provinciale sur le Renouveau du gouvernement constitue une opportunité d'améliorer cette situation. Le CSNB contribue aux efforts du système de santé pour fournir au gouvernement provincial des objectifs et mesures claires pour le système de santé.

En 2011, l'Institut canadien des actuaires a approché le CSNB pour discuter d'une collaboration possible sur la question de viabilité du système de santé. L'Institut est d'avis que les systèmes de santé pourraient être mieux outillés pour améliorer leur viabilité s'ils bénéficiaient d'une perspective actuarielle. Après une consultation auprès d'intervenants au niveau national, il fut suggéré qu'ils communiquent avec le CSNB. Considérant les diverses tendances démographiques provinciales pouvant influencer les besoins en services de santé, il s'agit d'une excellente opportunité.

Pour ces raisons, voici les livrables proposés pour l'année à venir :

- Nous allons contribuer au développement de mesures communes pour le système de la santé en lien avec l'initiative de Renouveau du gouvernement provincial. Le travail a débuté.
- Pendant l'année 2012, nous lancerons publiquement le résultat de la collaboration avec l'Institut canadien des actuaires.
- Nous ferons un compte rendu du suivi à nos recommandations à la ministre de la Santé à l'hiver 2012.

### ***Engagement du citoyen***

Le CSNB a la responsabilité « de concevoir et de mettre en œuvre des mécanismes propres à inciter les citoyens du Nouveau-Brunswick à engager un dialogue constructif en vue d'améliorer la qualité des services de santé dans la province ».

Suite à notre initiative provinciale d'engagement en 2010, le CSNB a organisé des séances de dialogue dans chaque campus universitaire et avec divers groupes de gouvernance locale en 2011. Nous allons continuer de faire des présentations au niveau de la gouvernance locale en 2012 et nous allons tourner notre attention vers les étudiants des CCNB de la province. En plus d'initiatives auprès du public, on entend de plus en plus parler du besoin de mieux informer ceux qui œuvrent dans nos services de santé. Nous allons déployer des énergies pour mieux sensibiliser nos intervenants à l'existence de notre information.

Des citoyens engagés et en meilleure santé, l'amélioration de la qualité des services de santé et l'atteinte d'un système de santé viable à long terme représentent collectivement ce qui motive les efforts du CSNB. L'analyse de nos outils nous fournit des cibles potentielles pour l'amélioration de nos services de santé. Au cours de la prochaine année, le CSNB va examiner la meilleure façon de combiner les opportunités d'amélioration des services de santé avec les propositions de mécanismes pour engager les citoyens.

Par conséquent, nous allons:

- Compléter la ronde de présentations aux réseaux locaux de gouvernance locale, et aux regroupements des municipalités.
- À titre de suivi aux dialogues menés sur les campus universitaires en 2011, compléter une tournée auprès des étudiants des CCNB avant l'hiver 2013.
- Développer des mécanismes ciblant les intervenants du système de santé, incluant les travailleurs de première ligne et les groupes

communautaires, dans le but de les sensibiliser et de les outiller à l'utilisation de l'information préparée par le CSNB.

En conclusion, les membres du Conseil et le personnel du CSNB sont tous fiers du travail accompli au cours de l'année fiscale 2011-2012. Nous allons poursuivre nos efforts au niveau de la diversification, de l'analyse et de la promotion de l'information sur la santé de nos citoyens et sur le rendement de notre système de santé au Nouveau-Brunswick. Le CSNB pourra s'inspirer du résultat de ce travail pour développer ces prochaines recommandations à la Ministre de la Santé.